

# Perspective d'ergothérapeutes d'expérience quant aux facteurs à considérer lors de l'évaluation du potentiel de réadaptation des clients hospitalisés suite à une lésion cérébrale acquise

L'Ordre est heureux de partager avec vous le résultat des travaux de recherche de la première récipiendaire de la subvention de recherche accordée en vertu du programme de partenariat OEQ-REPAR, M<sup>me</sup> Priscilla Lam Wai Shun. Rappelons qu'un des engagements du récipiendaire est de rédiger un article pour publication par l'Ordre. Ce premier article commence donc une nouvelle tradition puisque, chaque année, dans l'édition de décembre, vous aurez l'occasion de découvrir le résultat de la recherche réalisée par le récipiendaire de cette subvention destinée à un ergothérapeute clinicien.

*Comment déterminer le potentiel de réadaptation de mon client hospitalisé en soins aigus à la suite d'une lésion cérébrale acquise? Comment savoir s'il est apte à poursuivre une réadaptation à l'interne ou si, au contraire, son potentiel est à ce point limité que je dois en conclure qu'il n'est pas un candidat pour la réadaptation à l'interne? Quels sont les facteurs essentiels à considérer lorsque je n'ai à ma disposition que peu de temps pour procéder à l'évaluation de son potentiel de réadaptation?*

Si vous êtes ergothérapeute travaillant en soins aigus à l'hôpital, ce sont certainement là des questions qui vous préoccupent puisque vous êtes fort probablement sollicité sur une base quotidienne pour participer à l'évaluation du potentiel de réadaptation des clients hospitalisés et émettre vos recommandations quant à l'aptitude de vos clients à entreprendre une réadaptation intensive à l'interne. La décision de l'équipe multidisciplinaire de recommander ou non un transfert vers la réadaptation interne est une décision empreinte de conséquences pour le client qui se verra offrir ou refuser l'accès à des services de réadaptation qui ont le potentiel de faciliter sa récupération.

Malgré l'importance de telles décisions, aucune étude à ce jour n'a exploré la contribution de l'ergothérapie à l'évaluation du potentiel de réadaptation des clients hospitalisés en soins aigus. Avec le support financier de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec et en partenariat avec le Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation, une étude a été menée auprès d'ergothérapeutes d'expérience afin de déterminer les facteurs essentiels que l'ergothérapeute doit considérer lors de l'évaluation du potentiel de réadaptation auprès de clients hospitalisés à la suite d'une lésion cérébrale acquise et aussi de cerner les outils d'évaluation que les ergothérapeutes jugent comme étant les plus pertinents pour mesurer ces facteurs.

Douze ergothérapeutes œuvrant auprès de cette clientèle à Montréal ont participé à cette étude (six ergothérapeutes issus de trois hôpitaux de soins aigus et six autres provenant de trois hôpitaux de réadaptation). Dans un premier temps, ces ergothérapeutes devaient répondre individuellement à un questionnaire dans lequel ils devaient énumérer les facteurs favorables ou défavorables à une réadaptation en se basant sur des vignettes cliniques décrivant des histoires de cas réelles en soins aigus. Une cinquantaine de facteurs ont été mentionnés par les ergothérapeutes, laissant entrevoir la complexité de la démarche de raisonnement sous-jacent à la détermination du potentiel de réadaptation. Les ergothérapeutes devaient aussi indiquer les outils d'évaluation qu'ils utiliseraient pour recueillir les renseignements nécessaires pour prendre une décision quant au potentiel de réadaptation. Ensuite, les ergothérapeutes ont participé à un groupe de discussion dont l'objectif était d'arriver à un consensus sur les facteurs essentiels à considérer lors de l'évaluation du potentiel de réadaptation ainsi que sur les outils de mesure permettant de recueillir les données les plus informatives pour chacun des facteurs déterminés par le groupe.

Onze facteurs essentiels à considérer par l'ergothérapeute ont été retenus : **le statut médical, le niveau fonctionnel prémorbide, le niveau fonctionnel actuel, le niveau cognitif actuel, le comportement**, l'âge, les habiletés physiques actuelles, l'endurance physique et cognitive actuelle, les progrès observés durant l'hospitalisation, l'environnement physique et social du client, les attentes du client et de sa famille (les facteurs inscrits en gras correspondent à ceux définis comme étant les cinq plus importants à considérer). Il est à noter que les facteurs retenus par les ergothérapeutes sont tous des facteurs liés proprement au client. Toutefois, les échanges lors de la discussion de groupe ont laissé entrevoir que les ergothérapeutes s'appuient aussi sur d'autres catégories de connaissances lorsque vient le temps de déterminer si un client est candidat à la réadaptation. Des travaux d'analyses subséquentes sont en cours afin de préciser davantage les connaissances des ergothérapeutes dans un tel contexte. Les données préliminaires démontrent que l'ergothérapeute s'appuie sur des connaissances non seulement liées au patient, mais aussi au contexte organisationnel et à la spécificité de son champ de pratique. En ce qui a trait aux outils d'évaluation, le groupe a cerné dix outils standardisés en plus de trois méthodes non standardisées qui leur permettent de recueillir les données les plus informatives qui soient sur le potentiel de réadaptation d'un client. Une analyse des caractéristiques des outils sera aussi réalisée afin de discuter de la pertinence de ces outils ainsi que de leur applicabilité en contexte de soins aigus avec la clientèle ayant subi une lésion cérébrale acquise.

Cette étude a permis une première exploration d'éléments impliqués dans le raisonnement clinique sur lequel se fonde l'évaluation du potentiel de réadaptation réalisée par l'ergothérapeute. Il peut être fort utile pour l'ergothérapeute de connaître les facteurs essentiels à considérer lors d'une telle évaluation, particulièrement dans un contexte de soins aigus où l'ergothérapeute doit souvent procéder à des évaluations courtes et à une prise de décision rapide, d'où la nécessité de prioriser les facteurs à évaluer et les outils à utiliser pour mesurer ces facteurs.

Pour obtenir plus d'information sur cette étude ou pour toute question/commentaire ou si vous désirez participer à des études futures sur ce sujet, veuillez communiquer avec M<sup>me</sup> Priscilla Lam Wai Shun à l'adresse courriel : [priscilla.lam.wai.shun@umontreal.ca](mailto:priscilla.lam.wai.shun@umontreal.ca).